

LE GRAIN DE SEL DE PAUL AGRATÉ

Il paraît que l'on ne gagne jamais en Justice contre un adepte ou un copain de la « Franche Truelle ». Comme le laisse entendre un célèbre Procureur de Nice, « Il y a une différence entre la « Truelle » humaniste et respectable et la « Truelle » d'affaires qui n'est plus qu'une association de malfaiteurs. »

De récentes décisions judiciaires nous ont permis de penser que la Bourgogne était fortement gangrenée et nos informations en cours ne font que confirmer nos doutes.

Il est très difficile de faire obstacle aux manœuvres occultes d'une Société secrète qui, par définition, se veut indétectable et insaisissable.

Il est très malsain que, pour une justice impartiale, des magistrats soient affiliés à ce qui ressemble bien à des sectes.

Ces magistrats, pour qui nos enfants ne sont que du grain à moudre, qui bafouent le droit des pères et de tout citoyen, qui, par le biais de copinage et de magouilles, entravent le cours d'une Justice impartiale.

L'Angleterre et l'Italie ont une meilleure approche du problème. Chez la première, tout magistrat a l'obligation de faire état de son appartenance à la « Truelle ». Quant à la seconde, c'est tout simplement INTERDIT.

Il serait souhaitable que les différentes obédiences accélèrent le ménage qu'elles ont entrepris. Car on entend également parler de réseau pédophile.

En ce qui nous concerne, après enquêtes, nous avons déjà pu situer quelques « Truelles » chez les médecins, les avocats et magistrats.

Nous avons pu constater que, chaque fois que le bon droit d'un citoyen était honteusement bafoué, il y avait en face un adepte de la « Truelle ». Ce qui nous permet de mieux orienter nos recherches. Tous les magistrats ne sont pas d'accord avec ces méthodes. Heureusement... !

A titre d'exemple, dans la médecine, les Professeurs H....., A....., P....., et le Médecin J....., sont adeptes de la « Truelle ». (*). Ce qui explique de récentes décisions HONTEUSES.

Nous avons également une très bonne approche dans les milieux du Barreau et de la Magistrature. Nous attendons des confirmations en ce qui concerne Monsieur K., quoique sans trop d'illusions, nous n'avons pas encore la certitude de son appartenance. Mais au fait ! Qui est donc ce Monsieur K. ?... DEVINEZ... ?

Messieurs les maffieux, j'ose espérer que vous n'êtes pas assez stupides pour penser que vous allez pouvoir agir ainsi ETERNELLEMENT... ?

Vos magouilles ne sont que des provocations à la haine et à la révolte ! Dans toute la France, la résistance se précise et s'organise. Lorsque l'Honneur et la Liberté sont menacés, le citoyen

a pour devoir de se rebeller. Tout mal a son remède, il suffit de trouver un remède à la hauteur du mal. Courage, LA RESISTANCE EST EN MARCHÉ... !

A bientôt

La prochaine sera saignante... !

Paul AGRATÉ

(*) Pour des raisons évidentes, nous nous en tenons à l'initiale de leur prénom...Des informations récentes nous ont appris que certains, ayant touché de trop près à la « Truelle », se sont vus recevoir des menaces de mort...